



**PRÉFÈTE  
DE LA  
CHARENTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**L'HÔTEL DE LA PRÉFECTURE  
DE 1800 À AUJOURD'HUI**

## PROPOS INTRODUCTIFS

En 1800, Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul, crée la fonction de préfet.

La loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), vient organiser l'administration du territoire français et institue un préfet dans chaque département, « seul chargé de l'administration ».

Il a pour mission de faire connaître les lois aux administrés, de veiller à leur bonne application et de transmettre les réclamations des citoyens au Gouvernement.

Les premiers préfets étaient des hommes instruits, honnêtes, sages et estimés, avec une expérience de l'économie, de la politique et de l'administration.

A la création de l'Empire, Napoléon renforce le pouvoir des préfets qui deviennent un relais essentiel de l'exécutif. Ils sont désormais assistés d'un secrétaire général, de sous-préfets et de conseillers de préfecture.

L'institution perdure sous les régimes successifs - Restauration, Monarchie de Juillet, II<sup>e</sup> République, Second Empire, III<sup>e</sup> République - avec des attributions similaires et des pouvoirs renforcés.

Après la Seconde Guerre mondiale, les préfets sont chargés par le Gouvernement Provisoire de la République Française de rétablir l'administration républicaine dans les départements.

En 1958, la constitution de la V<sup>e</sup> République vient définir le rôle des préfets, nommés en Conseil des ministres. L'article 72 énonce que « Dans les collectivités territoriales de la République, le représentant de l'Etat, représentant de chacun des membres du Gouvernement, a la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois ».

Aujourd'hui, les préfets coordonnent l'action de nombreux services de l'Etat, à l'échelle des régions et des départements.

Ils incarnent la permanence et la présence de l'Etat sur tout le territoire et en toutes circonstances, garants de l'intérêt général et des grands principes de la République.

## UNE NOUVELLE PRÉFECTURE POUR LA CHARENTE

Dès 1791, le palais épiscopal d'Angoulême est affecté aux services de l'administration du département de la Charente. A la création du corps préfectoral en 1800, il devient le logement officiel du préfet et de ses services. L'évêque doit alors quitter les lieux et être logé dans des appartements particuliers, dont l'hôtel de Bardines.

Cette situation ne convient guère aux évêques successifs qui souhaitent retrouver l'usage de leur palais – les autorités envisagent alors de bâtir un nouveau palais épiscopal – pas plus qu'aux préfets parmi lesquels le Marquis Manière de Guer, qui critiquent les nombreux désagréments du bâtiment : promiscuité avec la cathédrale, réparations dispendieuses, état de la toiture ... Ces derniers se prononcent pour la construction d'une nouvelle préfecture, plus conforme à l'usage et à l'image du préfet, qui permettrait de rendre le palais à l'évêque.

Dans un premier temps, le Conseil général et le Gouvernement restent cependant réservés sur cette proposition, notamment au regard de l'état des finances publiques. Toutefois, après études, on décide finalement de rechercher un emplacement pour construire un hôtel de préfecture et de libérer le palais épiscopal qui deviendra, bien des décennies plus tard, le musée municipal d'Angoulême que nous connaissons aujourd'hui.



Dès 1826, la recherche de terrains susceptibles d'accueillir la nouvelle préfecture commence. Elle se poursuivra jusqu'en 1828, après de nombreuses tractations avec les sieurs Triait, Joret, Sazerac de Forge et Chenaud, propriétaires de parcelles dans le parc de

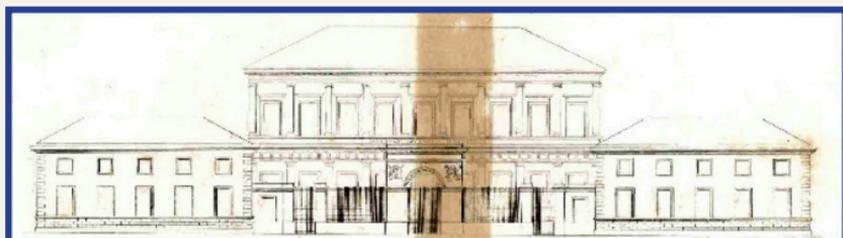
l'ancien château qui abrite aujourd'hui l'hôtel de ville d'Angoulême. Ces parcelles, acquises pour un montant total de 123 600 francs, comprenaient tout l'îlot sur le rempart, les rues d'Iéna et de l'arsenal, ainsi que la rue de Berry, devenue rue de la préfecture.

Le 6 mars 1829, l'adjudication au rabais a lieu. C'est l'entreprise Joret qui l'emporte et s'engage à bâtir la nouvelle préfecture pour une somme de 212 000 francs, le conduisant au bord de la faillite. S'ajoutent 10 000 francs de dépenses imprévues et 4 000 francs destinés à l'aménagement des jardins.

L'édifice, dont la construction est confiée à l'architecte départemental Paul Abadie père, doit conjuguer les pièces d'habitation du préfet et de sa famille d'une part, et les besoins de l'administration d'autre part. Il comprend une demeure vraiment digne de sa destination avec, au rez-de-chaussée, un imposant vestibule, plusieurs salons et salles à manger, une salle de réunion pour le Conseil général. A l'étage, outre les appartements du préfet, est prévu un « appartement d'honneur destiné aux princes et princesses de la famille royale de passage à Angoulême ».

Le nouvel hôtel de la préfecture est de conception et de composition néoclassiques : on y accède par une cour d'honneur fermée sur la rue par des portails imposants et l'arrière du bâtiment est occupé par un parc arboré qui domine la vallée de l'Anguienne et offre des vues dégagées sur le calvaire de Saint-Martin à l'ouest et le viaduc de l'Anguienne à l'est.

Bâti en pierre de taille, sur deux niveaux, il comprend un corps principal au centre, encadré de deux ailes abritant à gauche les commodités (cuisines, lingerie, caves) et à droite les bureaux des services, délimitant la cour d'honneur.



Le rez-de-chaussée de la façade principale, sur la cour, est percé de neuf baies encadrées de pilastres plats, à chapiteaux doriques. Les trois portes-fenêtres au centre sont abritées par un prostyle formé de quatre colonnes doriques surmonté, à l'étage, d'un balcon à balustrade.

Le même ordonnancement à neuf travées se retrouve à l'étage : les fenêtres sont encadrées de pilastres d'ordre ionique. Les deux niveaux sont séparés par un entablement dorique, à métopes et triglyphes, avec corniches à denticules.

La façade sur le parc reprend un agencement similaire, dans une expression architecturale simplifiée.

Le règlement définitif des travaux est signé par Paul Abadie père le 10 juillet 1834. Le préfet François Larréguy prend alors possession des lieux et s'installe avec sa famille dans cette préfecture nouvellement érigée.

Depuis, l'hôtel de la préfecture n'a subi aucune modification notable de son aspect. Les façades, restaurées et nettoyées dans les années 1990, ainsi que la toiture, rénovée en partie suite à la tempête de 1999, ont été inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1975.

## PAUL ABADIE PÈRE

Fils d'un entrepreneur de plâtrerie, Paul Abadie père est né à Bordeaux en 1783.

D'abord élève des architectes néo-classiques Boufin et Thiac père, il s'installe à Paris de 1805 à 1811 pour étudier, notamment chez Percier et Fontaines, et intègre l'Ecole des Beaux-Arts en 1806.



Il est nommé architecte du département de la Charente en 1818 ; il le restera jusqu'en 1853. Dans le même temps, de 1820 à 1840, il est l'architecte de la ville d'Angoulême où il construira la quasi-totalité de son oeuvre. On lui doit ainsi le palais de justice, l'hôtel de la préfecture, le portail de l'église Saint-André ou encore le lycée Guez-de-Balzac qui sera terminé par son fils.

A la cessation de ses fonctions d'architecte départemental, il redevient inspecteur, notamment auprès de son fils du même nom – Paul Abadie – à qui on doit la restauration de la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême, mais aussi et surtout la construction de la Basilique du Sacré-Coeur de Montmartre à Paris.

Il meurt à Bordeaux en 1868, en laissant un patrimoine pérenne qui façonne encore l'Angoulême de nos jours.

## UNE PRÉFECTURE À L'ATMOSPHÈRE RAFFINÉE

Les inventaires du mobilier, dont l'un des plus anciens date de 1837, permet de décrire l'atmosphère du nouvel hôtel de la préfecture. Aujourd'hui encore, les pièces sont richement dotées de meubles et décorations des manufactures charentaises ou parisiennes, ou encore du *Mobilier national*.



Donnant directement sur la cour d'honneur, le vestibule fait apparaître une hauteur de près de six mètres, avec ses trois grandes portes-fenêtres et ses deux fenêtres permettant d'apporter une grande clarté, reflétée par la pierre de taille blanche qui habille les murs.

Outre son aspect noble, le marbre qui orne le sol avait une visée utilitaire : lors des sessions du Conseil général, les conseillers élus arrivaient de tout le département, pour certains à cheval, au gré des caprices de



la météo. Le vestibule servait aux conseillers à se défaire de leur équipement de cavalier et d'assister aux séances en tenue de ville. Il était alors bien plus commode de laver un sol en marbre qu'un parquet comme on en trouve dans les salons et les chambres de l'hôtel.



Le vestibule est décoré sobrement : on y trouve notamment deux bas-reliefs inspirés de la *Fontaine des Nymphes* de Jean Goujon, deux paires de vases d'Alfred Renoleau, faïencier charentais, ou encore un vase monumental dit « Auxerre » du céramiste Alexandre-Claude Sandier, mis en dépôt par la Manufacture nationale de Sèvres.

## LE GRAND SALON

De la construction de la préfecture à aujourd'hui, le grand salon est une pièce polyvalente qui accueille aussi bien des réceptions officielles que des réunions.

Jusqu'à l'édification de l'actuel hôtel du département à la fin des années 1970, les séances du Conseil général se tenaient dans le grand salon, où un hémicycle amovible permettait aux élus de prendre



place lors des deux sessions annuelles. Aujourd'hui encore, le grand salon conserve cette fonction utilitaire et permet la tenue de nombreuses réunions de travail.

Il permet aussi l'organisation de réceptions officielles. Durant le XIXe siècle, l'hôtel de la préfecture a accueilli d'importants bals, notamment à l'occasion de déplacements et voyages des membres de la famille royale, du Prince-Président ou encore de dignitaires étrangers. De nos jours, la préfecture n'est plus le théâtre de telles réceptions, mais des cérémonies restent fréquemment organisées dans les salons, par exemple lors des remises de décrets de naturalisation ou de remises de décorations.

D'un point de vue architectural, le grand salon a peu évolué depuis sa construction et sa décoration se limite aujourd'hui à un portrait en pied de l'Impératrice Eugénie peint par Valentine Milh en 1856, d'après l'œuvre originale de Franz Xaver Winterhalter.

En 2021, son parquet massif a été entièrement rénové, lui redonnant son lustre d'antan et révélant ses différentes essences de bois.



## LE SALON ROUGE

Le salon rouge, attenant au grand salon, est sans doute celui qui est encore le plus dans le goût de la création de la préfecture. On y retrouve malgré tout l'évolution des mœurs et des modes, notamment du début du Second Empire.

L'exemple le plus marquant se traduit par les petits canapés en velours rouge qui ne sont pas, comme on pourrait le croire, des canapés pour deux personnes, mais des canapés une place.



Ils permettaient ainsi aux dames de s'asseoir et d'étendre leurs robes à crinoline – très à la mode sous Napoléon III – sans risquer de les froisser ; ce qui n'était pas possible avec les fauteuils de style Louis-Philippe, bien trop étroits.



Le salon rouge sert encore aujourd'hui pour des réceptions ou des réunions en petit comité, dans une atmosphère moins stricte que celle du grand salon. On y trouve plusieurs pendules d'ornement, dont certaines signées Armelin, horloger Angoumois.

En 2000, il accueillit les équipes de France Télévisions et le Président de la République Jacques Chirac, lors de son déplacement officiel en Charente, pour une interview en direct, où il prononça son célèbre « abracadabrantésque ».



## LE SALON DE MUSIQUE



Le salon de musique est représentatif de l'époque Napoléon III avec, au plafond et au-dessus des portes, des décors en forme de coquille. Aux quatre angles de la pièce, on peut voir des cartouches représentant des scènes antiques avec des motifs symboliques, comme la déesse de la fécondité ou encore Diane Chasseresse.

Il abrite deux belles pièces : une pendule Merceron – autre célèbre horloger Angoumois – et un meuble d'appui dans le style Boule, faisant apparaître un minutieux travail de marqueterie de diverses essences de bois.



## LA GRANDE SALLE À MANGER

Egalement appelée salle à manger « d'extraordinaire », on y découvrait à l'origine une grande table en acajou avec 12 allonges pour 36 couverts, permettant ainsi de recevoir dignement un grand nombre de convives.



On y trouve les traditionnels semainiers, dans un style Louis XVI, qui permettent de ranger l'argenterie et le linge de table. Le service d'apparat est une réplique de celui fabriqué

à l'occasion de la visite d'État de la Reine Elisabeth II d'Angleterre et du Prince Philippe, en 1957, par la manufacture Bernardaud à Limoges.

## LA CHAMBRE DU MINISTRE

La chambre d'honneur, aux différentes appellations (appartement des Princes, chambre du président, chambre du ministre), digne de recevoir les hôtes de marque, comportait à l'origine canapé, chaises et tables de jeu en acajou recouverts de velours cramoisi, ainsi que des rideaux en mousseline brodée.

Aujourd'hui, la pièce fait apparaître un style beaucoup plus épuré, et sert à l'hébergement du chef de l'Etat ou des membres du Gouvernement lors de déplacements officiels en Charente. La chambre de l'officier de sécurité, attenante, accueille toujours le lit spécialement confectionné pour la visite du Général de Gaulle, en juin 1963.



## LE JARDIN

Le jardin, aujourd'hui paysager, était initialement un jardin à la française, avec notamment un potager qui permettait d'avoir des légumes tout au long de l'année, comme dans toute bonne maison à l'époque.

Il a été redessiné après la décentralisation et la création de l'hémicycle du Conseil départemental. Avec sa fontaine de création récente, il surplombe les remparts et domine la vallée de l'Anguienne.

Depuis le jardin, on peut remarquer les deux verrières, ajoutées symétriquement de part et d'autre de la façade durant le Second Empire, époque de la mode des jardins d'hiver.



## LA VIE À LA PRÉFECTURE

Si la préfecture n'a été le théâtre d'aucun évènement politique majeur, des souvenirs historiques se rattachent à la visite de quelques personnages illustres de passage à Angoulême ou en Charente.

La première grande réception à la préfecture est celle du Duc et de la Duchesse d'Orléans, fils et belle-fille du Roi Louis Philippe, le 15 août 1839. A cette occasion, un banquet est organisé à la préfecture avant un bal dans les salons sur billet d'invitation – liseré or pour les dames, noir pour les messieurs – ouvert par la Duchesse et le préfet.



Quelques années plus tard, le 21 avril 1846, c'est à Ibrahim Pacha, fils du vice-roi d'Egypte Mehemet-Ali, que sont rendus les honneurs. Dans un décorum moins protocolaire et beaucoup plus pittoresque, le vainqueur des Turcs à Nézib en 1839 est reçu à dîner à la préfecture avant qu'un bal ne soit donné, où se sont pressées plus de 600 personnes dont près de 200 dames. Au lendemain de

cette réception, le journal *Le Charentais* en rapportait les échos suivants : « *Il paraît que les dames ont été assez peu satisfaites de la politesse égyptienne, et qu'elles ont trouvé le laisser aller, le sans façon du Pacha et de ses dignitaires par trop oriental. Nous serions fort étonnés que cette visite déterminât quelques-unes de nos jolies dames à aller demeurer à Alexandrie* ».

Le 10 octobre 1852, à l'occasion de son fameux voyage à travers la France, à l'issue duquel sera proclamé le Second Empire, c'est le Prince-Président Louis-Napoléon Bonaparte qui est reçu en préfecture. Arrivé de Bordeaux par la nouvelle ligne ferroviaire Bordeaux-Angoulême, le Prince-Président reçoit les corps constitués dans le petit salon attenant aux appartements d'honneur avec les ministres et sa maison militaire, avant un dîner avec les principaux fonctionnaires de la ville et du département, ainsi que des notables parmi lesquels le comte Alfred

de Vigny. Si le bal qui s'en suit se tient dans la salle des pas perdus du palais de justice, où il danse le quadrille avec la fille du maire, le Prince-Président rentre dormir à l'hôtel de la préfecture avant de repartir le lendemain matin en direction de Cognac et Rochefort.

En septembre 1877, le maréchal Mac-Mahon, alors président de la République, reçoit les corps constitués avant un dîner et une réception dans les salons et les jardins de la préfecture.

Le même protocole est réservé à l'un de ses prédécesseurs, Félix Faure, en déplacement en Charente en septembre 1896 à l'occasion de grandes manœuvres militaires dans le département. Lors d'un banquet à l'hôtel de ville, pas moins de 11 plats sont servis dont des truites de la Touvre, des chapons de Barbezieux, des perdreaux de Confolens ou encore des cèpes de la Braconne, mettant à l'honneur les produits et mets de tout le département.

Ensuite, la préfecture retrouva son calme provincial jusqu'aux heures sombres de l'Occupation durant lesquelles un général allemand expulse le préfet et hisse le drapeau nazi dans la cour d'honneur de l'hôtel de la préfecture. Il faut attendre le 1<sup>er</sup> septembre 1944 pour que le drapeau tricolore flotte de nouveau au balcon de la préfecture.

Près de 20 ans plus tard, la Charente reçoit pendant deux jours le Général de Gaulle, pour son 19<sup>e</sup> voyage officiel en métropole. Ce dernier était déjà passé par deux fois dans le département : à Cognac tout d'abord où il a effectué sa



convalescence après avoir été blessé pendant la Grande Guerre, et à Angoulême, en 1948, où il a inauguré la rue du Général Leclerc, pendant sa « traversée du désert ».

Le dernier Président de la République qui a séjourné à la préfecture fût Jacques Chirac, les 21 et 22 septembre 2000.